

Établissements scolaires primaires – Melun : groupe Pasteur, 1935-1988 (4355W43)

Photographie d'une salle de classe de l'école Pasteur de Melun avec le portrait de Philippe Pétain et les affiches de l'album « La France que nous aimons » [1943-1944]



10: Fiches scolaires

- vu pendant à l'établissement d'une fiche pour chaque enfant qui le suivra de classe durant sa scolarité (à l'étude)
- fiche annuelle: cf. Fournitures

11: Fournitures scolaires

- La Ville ouvre un crédit de 2000 seulement pour l'école
- M. le directeur demande à chacun de limiter les demandes de fournitures. En conséquence, la fiche annuelle par élève est abandonnée
- Pas de cahiers-cahiers: on continue avec du papier "kraft"
- Le Cds M^e décide de prêt une armoire à M. Roux (EA)

12: Études

- M. Hamelin fait part de son intention de garder gratuitement les fils de pensionnés. Chacun approuve et pense pouvoir le faire
- sauf modification d'horaires, l'étude fonctionnera en Octobre et Novembre, pour reprendre au 15 Février, avec vu de rentrer à 9^h le matin

13: M. Lange, directeur souligne la parfaite cordialité de ce premier Conseil des Maîtres tenu le 14.9.40

La séance est levée à 19^h

Le secrétaire de séance: *J. Juvig*

Le Directeur d'école: *R. Lange*

Conseil des maîtres, 16 Octobre 1943

Étaient présents: M. le Directeur de l'École de Garçons
M^{me} le Directeur de l'École Annexe
M^{me} la Directrice de l'École de Filles
M^{me} la Directrice de l'École Maternelle
Les adjoints, les adjoints.

Objet de la réunion: Organisation de la Défense Passive pour le Groupe scolaire Pasteur.

Devant l'insuffisance des mesures prises jusqu'à ce jour par le D. P. locale et après une étude minutieuse faite par les Directeurs, Directrices, les membres présents, décide d'adopter le système de la dispersion des élèves dans les cases abris du voisinage immédiat.

Protection de fortune: Étant donné le manque de garanties des cases dont on peut disposer, mais protection qui s'ajoute.

Répartition des élèves:

A) École Maternelle: Case de la chapelle des logements attribués au personnel enseignant

B) École de Filles: Casern et tranchée de la Gendarmerie

C) École de Garçons:
11. Cds M^{me} Pasteur: CE et 1^{re} classe
12. Restaurant du Palais: 5^{ème} classe
13. Hôtel "Vill de Miran": 6^{ème} classe et 7^{ème}
14. M. au Palais: 10^{ème} classe
15. Cds paroissiale: 11^{ème} et 12^{ème} classe
16. Chapelle de l'école: 13^{ème} et 14^{ème} classe

Réunion du 30 septembre 1940 13^h

Sont présents: M. Lange, directeur
M. M. Vivien, Bhaïncau, Dallonville, Hamelin, Foreau
Mme Lange, Mlle Legrand adjoints
M. M. Jouis et Roux (école Annexe)
M. Vivien est désigné secrétaire de séance

1: Lecture de la Circulaire en date du 5 Août 1940

2: Déclarations d'orthodoxie

3: Vœu de M. Jouis tendant à l'affichage d'un Règlement scolaire intérieur dans chaque classe
M. Hamelin est chargé de sa rédaction

4: Terrain de sport
Judicieuses remarques de M. Hamelin, spécialiste quant à l'É.P., et à la mise en œuvre des instructions nouvelles qui nécessitent une réunion du Cds M.

5: Récréations

- a - à titre d'essai, les 7^{ème} et 8^{ème} classes auront une récréation particulière
- b - les CS₁ et CS₂ n'ayant que 5 min de récréation sollicitent après les autres classes, pour vouloir en même temps
- c - demande d'enlèvement de la poutre posée par le BCM
- d - entrée en salles: Porte A: 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 2^{ème} A, 1^{ère} A
Porte B: 9^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 1^{ère}
dans cet ordre

6: Discipline de la cour

- M. Lange se charge d'établir un tableau de service pour l'année scolaire.
- devant l'essai (5^{ème} A), M. Foreau et Mlle Legrand sont chargés des récréations particulières aux 7^{ème} et 8^{ème} classes et déchargés du service général.
- le service général est assuré par les autres maîtres: 2 à chaque fois pour les récréations de 10^h et 15^h, l'un s'occupant de la demi-cour du nord, réservé aux 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} A, et contrôlant la construction du BCM, l'autre s'occupant de la cour du sud, réservée aux 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} A, et contrôlant les WC
- Il est absolument interdit aux enfants de jouer, s'asseoir, sur le plateau de la construction du BCM, et de jouer sur la poutre
- Il est convenu que le maître de service de la demi-cour des grands offrira les tables en salle

7: En souvenir de M. Morceau, mort au Champ d'Honneur

- Vœu de nommer la salle de la 3^{ème} classe: "salle Morceau"
- il y apposera une plaque, à l'extérieur, au-dessus de la porte
- et d'y conserver une grande photographie de l'intérieur.

8: Répartition des classes

1 ^{ère} : M. Lange (St), St	2 ^{ème} : Vivien	3 ^{ème} : Bhaïncau
4 ^{ème} : Dallonville	5 ^{ème} : Hamelin (St)	6 ^{ème} : Mme Lange
7 ^{ème} : Mlle Legrand	8 ^{ème} : Foreau (St)	

- M. Foreau regrette de se voir attribuer la 8^{ème} cl. (cl. de stage)
- M. Hamelin, au cas où les cl. de stage ne fonctionneraient plus souhaiterait qu'une nouvelle répartition fut envisagée

9: Passage des élèves dans une classe supérieure

- M. Roux (1^{ère} A) demande que quelques élèves pour son CS, puissent passer par le groupe.
- M. Jouis demande de même 6 élèves pour le CS₂ (EA)
- Le maître intéressé du groupe essaierait de les satisfaire: le Cds M^e accepte
- Il est bien pris en compte des desiderata des familles pour les passages de classes